

LES TROIS « R »

(Ecriture de l'homélie du 33^{ème} dimanche ordinaire 2011, messe de 11h00)

La porte qui se ferme et le « je ne vous connais pas » de la parabole entendue dimanche dernier. La sentence prononcée et le « jetez-le dans les ténèbres » de la parabole entendue à l'instant. Ces phrases nous choquent probablement, ce moment dramatique des deux paraboles nous semble ne pas correspondre à l'image que nous nous faisons inconsciemment de la miséricorde du Seigneur. Il devrait accueillir les trois serviteurs pareillement, il devrait ne pas fermer ainsi la porte au nez des cinq vierges qui ont perdu du temps mais sont venues au rendez-vous. Il devrait, mais les paraboles racontées par le Seigneur ne disent pas cela. La rupture est marquée, la douleur nous atteint, nous qui écoutons attentivement et qui peut-être nous identifions à ceux qui avaient de bonnes raisons pour être en mauvaise situation.

Responsabilité

La porte qui se ferme et la mise à l'écart soulignent un fait ou dissipent notre ignorance. A un moment, il sera trop tard. Nous ne pouvons remettre à plus tard ce qui concerne aujourd'hui. Car c'est aujourd'hui que nous sommes appelés à vivre l'Évangile. Si nous ne nous y mettons pas, un jour il sera trop tard et nous pourrons toujours faire valoir de bonnes raisons et nos bonnes intentions et même notre qualité de chrétiens. Ce sera en vain : « Je ne vous connais pas ». Voilà qui pourrait être redoutable et nous ne le voulons pas. La perspective de nous entendre dire par le Seigneur qu'il ne nous connaît pas nous est insoutenable. Plutôt que de prendre au sérieux l'avertissement, certains en appellent à la miséricorde, comme s'il y avait un automatisme à l'entrée dans le Royaume, comme si, finalement, nous n'y étions pour rien ! A l'arbitraire de nos actions répondrait l'arbitraire de Dieu.

Il existe bien un lien entre notre action sur cette terre et l'entrée dans la joie éternelle. Les deux paraboles mettent en lumière notre *responsabilité*. Nous sommes responsables de notre vie, ce que nous en faisons n'est pas indifférent à ce qu'elle pourra devenir dans l'éternité. Nos actions ont un poids, une authentique consistance. « Ce n'est pas grave ! Cela n'a pas d'importance ! Ne t'inquiète pas ! » Imaginer cela dans la bouche du Seigneur, ce serait une manière de nier notre responsabilité et donc notre liberté, de rejeter la réalité de notre personne et la bonté de notre existence. Aussi bien la parabole vient-elle nous engager à ne pas nous endormir, à ne pas traiter avec indifférence ou désinvolture notre vie et celle des autres.

Relation

Cette responsabilité ne s'exerce pas face à une loi aveugle et anonyme. Elle est inscrite dans une *relation*. La parabole nous l'indique dans la personne des serviteurs et de leur roi. Le roi confie ses biens à ses serviteurs avant de partir en voyage. Et il n'associe pas la remise de ses biens à une quelconque consigne. Il semble aller de soi que ce bien doit s'accroître, mais rien n'est dit sur la manière dont les serviteurs doivent se comporter. D'évidence toutefois ils savent que ce bien ne leur est que confié, il ne leur appartient pas et pourtant ils le reçoivent comme un bien dont ils peuvent faire ce qui leur semble le meilleur. Ainsi percevons-nous que le roi fait confiance à ses serviteurs, une égale confiance même si la répartition de son bien est inégale entre eux, puisqu'il donne cinq, deux ou un talent.

Chacun est ainsi établi responsable du bien qu'il reçoit devant celui qui le remet et à qui il appartient. La parabole ne nous indique pas les moyens choisis par les serviteurs pour accroître ce qu'ils ont reçu. La liberté de chacun est ainsi sollicitée. Le dernier serviteur n'a pas perçu la confiance qui lui était faite mais, plus encore, le motif de sa conduite est énoncé. Pour lui, le roi est un personnage dur avec lequel il ne veut avoir rien à faire. Et c'est selon ses propres critères qu'il est jugé. « Tu as ce qui

t'appartient », dit-il. Et le roi donne ce qui lui appartient à un autre serviteur. Certains diront peut-être que c'est injuste. Mais, en écoutant bien, on s'aperçoit que cela correspond à la logique même du serviteur qui a eu peur du roi. Il y aurait sans doute beaucoup à dire aussi sur cette peur, mais ce qui est souligné ici c'est que les serviteurs n'ont que ce qui leur a été donné. Ils n'ont rien en propre. Cela résonne mal aux oreilles modernes, car nous ne voyons pas auprès de qui nous aurions des comptes à rendre, au sujet de notre propre vie. Dans la vie professionnelle, sans doute y a-t-il des comptes à rendre, mais sur le fond, chacun s'estime seul maître de lui-même, comme s'il était à l'origine de ce qu'il est. Or la parabole pose l'existence d'une relation à l'intérieur de laquelle un don est consenti.

Règle

La responsabilité à l'égard du don et du donateur invite par conséquent à se demander ce que peuvent figurer les « talents ». Une lecture habituelle consiste à y voir nos « talents » naturels et à énoncer que l'on doit les faire fructifier. Cette interprétation identifie les « talents » de la parabole à ce que nous nommons les « talents » de quelqu'un. Or les « talents » de la parabole correspondent à une somme d'argent, énorme même. On doit donc s'interroger sur ce qu'ils représentent. La lecture habituelle est trop courte et on peut en admettre la pertinence si on l'intègre dans une visée plus large et plus déterminante. Car il s'agit du Royaume des cieux, pas de la meilleure manière de conduire ses affaires terrestres. Le roi donne son bien aux serviteurs et son bien est ici financier. Mais en racontant cette parabole, Jésus veut éclairer ses disciples sur le temps qui sépare le don du Roi de son retour, car il doit revenir « longtemps après » pour recueillir les fruits qu'il espère sans avoir donné de consignes particulières. Pour les disciples, la consigne est contenue dans la parabole elle-même.

Quel don le Seigneur fait-il à ses disciples ? Que leur laisse-t-il, qui doit fructifier ? Ce ne sont pas nos qualités ou nos talents naturels, même si nous pouvons déjà reconnaître qu'ils nous ont été donnés en vue d'un bien à accomplir. Nous le savons pourtant. Le bien propre que le Seigneur nous donne est la « charité », l'amour dont Dieu aime, l'amour créateur. Voilà le bien donné aux disciples, un bien dont ils sont serviteurs mais un bien qui devient leur bien tout en ne leur appartenant pas. La charité divine communiquée est appelée à porter du fruit. Les disciples reçoivent, avec le don, la capacité d'aimer comme le Seigneur. Et s'il leur arrivait de conserver petitement le don, le don se rétracterait de lui-même. Ils se rétracteraient eux-mêmes, perdant la liberté de déployer eux-mêmes la charité.

Pour donner une figure plus immédiatement concrète à la charité communiquée, nous pouvons avoir recours à la règle d'or en sa forme positive. Nous en avons déjà parlé ici. Cette règle existe dans la première alliance et on la trouve dans des sagesses humaines, mais elle est formulée négativement. Celle que donne Jésus, dans l'Évangile selon saint Matthieu, s'énonce ainsi : « Ce que tu veux que ton prochain te fasse, fais-le pour lui », et n'attends pas qu'il te redonne ce que tu as donné ainsi. C'est exactement de la sorte que Dieu agit, que son amour créateur opère à l'égard de l'homme. Cette règle guide les disciples dans la reconnaissance et l'exercice de leur responsabilité à l'égard du don reçu. Et elle laisse l'esprit ouvert à la variété immense de sa mise en œuvre.

C'est de cette manière-là que nous pouvons vivre le temps qui nous sépare de la venue du Seigneur dans la gloire et espérer goûter la joie d'avoir été progressivement accordés à lui. Cette règle, reçue dans notre relation au Seigneur, fait de notre responsabilité non un poids mais une grâce de coopération, des plus petites aux plus grandes actions, les plus grandes l'étant par le nombre de personnes qu'elles peuvent toucher.

Ab. Antoine Louis de Laigue
NDGP, 13 novembre 2011.